



COMMUNE DE SOUAL

Séance du 15 septembre 2014

COMPTE RENDU - DELIBERATIONS

L'an deux mille quatorze, le 15 septembre à 20H30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Luc Alibert, Maire.

Présents : MM. MMES, ALBOUI Alain, ALIBERT Jean-Luc, CAVAILLES Alexa, CERESOLI Alain, CIORNEI Ion, DELORME Michelle, DELPAS Corinne, GAU Laure, GAYRAUD Cristelle, HANNELAIS Virginie, JAMME de LAGOUTINE Stéphane, MOREAU Janick, PRADELLES Florent, RIVES Jean-Marc, SALVAT-PAGES Eliane, VETTORETTO Serge.

Absents : Nathalie Bonnet - Dreulle, donne pouvoir à A. Cérésoli, Jean-Christophe Soulié donne pouvoir à M. Delorme, Robert Didier donne pouvoir à J. Moreau.

Date de convocation : 08 septembre 2014.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Corinne Delpas est désignée comme secrétaire de séance.

- Validation du compte rendu des précédentes réunions : 12 et 20 juin 2014

Une modification est à apporter sur le compte rendu du Conseil Municipal du 20 juin 2014 / Délibération 2014/61: Mme Eliane Salvat Pages est également désignée à la majorité absolue en tant que titulaire aux élections sénatoriales.

Modification faite, les comptes-rendus des Conseils Municipaux des 12 et 20 juin sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Création de 3 postes d'agent de maîtrise et fermeture de 3 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe avec date d'effet

Considérant les dossiers de promotion interne au grade d'Agents de Maîtrise et considérant la nécessité de créer, en raison des propositions d'avancements de grade au titre de la promotion interne pour l'année 2014, 3 emplois au grade d'Agent de Maîtrise, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création de 3 postes d'agents de maîtrise.

Les agents concernés sont :

- Nicole Coste
- Sylvie Fernandez
- Daniel Gaulet

Ces agents sont inscrits sur liste d'aptitude au 1^{er} juillet 2014 – Accès établi par voie de promotion interne (CAP du 11 juin 2014 et Arrêté n°72/104).

L'assemblée valide à l'unanimité la création de ces 3 postes au 1er octobre 2014. Les 3 postes d'adjoints techniques principaux seront supprimés et le tableau des effectifs modifié.

- Création des postes d’animateurs dans le cadre de la mise en œuvre des TAP :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la nouvelle organisation des rythmes scolaires implique, pour l’année scolaire 2014-2015, le recrutement d’agents contractuels afin d’assurer l’animation sur les temps d’activités périscolaires.

Monsieur le Maire propose le recrutement de 6 agents contractuels à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité:

- Anna Chuvashova (activité dédiée aux cours de langue (russe)) – 2.85 h / semaine (annualisé)
Indice Brut : 457 / Indice Majoré : 400 / Grille d’adjoint d’animation
- Philippe Ghrénassia (informatique - numérique) – 2.85h / semaine (annualisé)
IB : 726 / IM : 601 / Grille d’adjoint d’animation
- Ghislaine Cabrol (relaxation - sophrologie) – 2.85h / semaine
IB : 726 / IM : 601 / Grille d’adjoint d’animation
- Virginie L’Hermitte (jeux d’opposition) – 2.85h / semaine
IB : 726 / IM : 601 / Grille d’adjoint d’animation
- Romain Commune (sports) – 3.80h / semaine
IB : 457 / IM : 400 / Grille d’adjoint d’animation
- Stéphane Laheurte (sports) – 3.80h / semaine
IB : 457 / IM : 400 / Grille d’adjoint d’animation

Ces agents assureront des fonctions d’animateur. A ce titre, ils justifient des conditions leur permettant d’exercer cet emploi (diplôme, expérience, visite médicale, dossier B2...).

Mr le Maire et Mme Gayraud présentent également l'organisation et le fonctionnement des activités périscolaires au sein de l'école de Soual (nombre d'inscrits, cycles, activités...).

Des remarques sont faites pour souligner l'implication et l'investissement du personnel municipal.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition de Mr le Maire.

- Installation Classée pour la Protection de l’Environnement (ICPE) / Enquête publique relative à l’autorisation une chaufferie Biomasse Bicomcombustible (Usine Pierre Fabre)

Au regard des éléments afférents au cadre juridique de l’enquête publique, le Conseil Municipal doit délibérer et donner son avis sur l’autorisation d’exploiter une chaufferie biomasse bi combustible dans l’enceinte de l’usine Pierre Fabre Dermo Cosmétique.

Après présentation par Mr le Maire du rapport du commissaire enquêteur (rapport, conclusions et avis) le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'autorisation d'exploiter la chaufferie biomasse.

- Exonération de la taxe d’occupation du domaine public pour la première année d’installation d’un commerce :

Afin de soutenir le commerce local et de favoriser l'accueil de nouveaux commerces en centre ville de Soual, Mr le Maire propose l'exonération de la taxe d’occupation du domaine public pour la première année d’installation d’un commerce.

Les commerces éligibles et les coûts 2014 :

BRASSERIE DU CENTRE	4 Grand Rue	35	3,80	133,00
CAFE DE LA VILLE	Place du Mail	56	3,80	212,80
RESTAURANT LE 254	254 avenue de castres	48	3,80	182,40

Délib du 18 12 2008 fixant les droits de terrasse à 3.8€ / m²

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de la mise en place de cette exonération.

- Subventions aux associations pour la fête votive

Mr le Maire propose le vote de subventions pour les associations ayant participé à l'organisation de la fête votive.

Après avoir exposé le bilan de la fête votive, et sous réserve de présentation des justificatifs de dépenses par les associations, Mme Delorme présente les subventions à voter:

- 3027€ pour le club de foot
- 360€ pour la MJC
- 296€ pour la Ronde de Périne
- 3150€ pour le club de rugby

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le versement de ces montants aux associations.

- Décision modificative pour programme d'investissement 438 (en déficit – aménagement du stade).

Après présentation par Mr Moreau du contenu du programme 438 - aménagement du stade, en déficit, Mr le Maire propose d'abonder ce programme pour un montant de 3000€.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la régularisation de ce programme et des modalités d'affectation comptable.

- Motion adoptée par l'Assemblée départementale relative à la réforme territoriale

Après avoir présenté la motion de l'Assemblée départementale relative à la réforme territoriale (30 juin 2014), Mr le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner.

Le Conseil Municipal s'associe à cette proposition de motion: 18 voix pour, une abstention.

- Aménagement du local de Mme Costa et construction d'une rampe pour personnes à mobilité réduite

Après présentation des obligations légales et des travaux à réaliser par Mr Moreau, le Conseil Municipal décide des éléments financiers de mise en œuvre. Les travaux devant être réalisés sur le domaine public, la mairie les financera et une convention sera passée avec la propriétaire qui paiera par mensualités, jusqu'au complet paiement des frais engagés.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Droits de cimetière : durée et montant des concessions

A ce jour les concessions au cimetière sont à perpétuité.

Monsieur le maire propose de les réduire à 50 ans, pour un coût de concession suivant le tableau suivant:

Dimension	Surface	50 ans
120x260	3.12 m ²	330 euros
140x240	3.36 m ²	350 euros
160x260	4.16 m ²	450 euros
190x260	4.94 m ²	520 euros
240x260	6.24 m ²	650 euros

Ce tarif comprend également les droits d'enregistrement.

Monsieur le Maire propose également que le coût du Colombarium soit de 425€ et que la durée soit de 50 ans.

Le Conseil Municipal valide ceci à l'unanimité.

- Sollicitation d'un financement de l'Agence Adour Garonne dans le cadre des tests à la fumée.

Des tests à la fumée seront réalisés du 20 au 24 octobre dans les parties du village raccordée à l'assainissement. Il est possible de demander une subvention pour 50% à l'agence Adour-Garonne.

Le Conseil Municipal valide ceci à l'unanimité (19 voix)

- Il n'y a pas de questions diverses

- Informations aux membres du Conseil Municipal :

- Information sur la nomination de Mr Wilfried Geynes au poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe
- Présentation du compte rendu du Conseil d'Administration du 26 juin de l'Association des Maires du Tarn
- Présentation de l'état d'avancement du projet Lassalle

La séance est levée à 22h20.